## **Export vers comptabilité**

Ce module permet de récupérer les informations comptables de Dolibarr sous la forme de journaux pour une intégration dans un logiciel de comptabilité sans devoir utiliser le grand livre de compte de Dolibarr.

La codification des journaux s'appuie sur les données présentes dans Dolibarr auxquelles ont été ajoutées les notions de TVA collectée et déductible ainsi qu'un compte d'attente qui regroupe les écritures non codifiées (par exemple : contrepartie d'une écriture manuelle ajoutée dans un compte de trésorerie).

L'export des journaux comptables se fait au format CSV pour une compatibilité maximale avec la majorité des logiciels de comptabilité du marché.

Il convient pour une comptabilité d'engagement et est conçu pour être utilisé avec un logiciel de comptabilité respectant les normes comptables françaises et la réglementation applicable en matière de comptabilité informatisée.

Il ne peut en aucun cas se substituer au fichier FEC exigé par l'administration fiscale et n'offre aucune garantie comptable sur le résultat obtenu, dépendant du bon paramétrage des données dans Dolibarr et de la vérification des données transférées par un spécialiste de la comptabilité.

## **Manuel**

Nous vous remercions d'avoir choisi ce module et espérons qu'il répondra à vos besoins.

Ce module permet de récupérer les informations comptables de Dolibarr sous la forme de journaux pour une intégration dans un logiciel de comptabilité sans devoir utiliser le grand livre de compte de Dolibarr.

La codification des journaux s'appuie sur les données présentes dans Dolibarr auxquelles ont été ajoutées les notions de TVA collectée et déductible ainsi qu'un compte d'attente qui regroupe les écritures non codifiées (par ex. : contrepartie d'écriture manuelle de trésorerie, données sociales et fiscales...).

L'export des journaux comptables se fait au format CSV pour une compatibilité maximale avec la majorité des logiciels de comptabilité du marché.

Il convient pour une comptabilité d'engagement\_et est conçu pour être utilisé avec un logiciel de comptabilité respectant les normes comptables françaises et la réglementation applicable en matière de comptabilité informatisée.

## Installation

## **Prérequis**

- Dolibarr  $\geq 3.2$
- PHP  $\geq 5.3$
- MySQL ≤ **5.6** / MariaDB (Les autres SGBD ne sont pas pris en charge pour le moment)

## Installation

## Dossier « custom » (Recommandé)

Activer le dossier custom, si ce n'est déjà fait.

Décompacter l'archive à l'intérieur du dossier htdocs/custom/

## Procédure de mise à jour

Désactiver le module

Installer la mise à jour de la même manière qu'une première installation

## Désactivez et réactivez le module

## Mise en route

Le module ne peut pas être utilisé tant qu'il n'est pas intégralement configuré.

#### Activation du module

Pour activer le module, il faut au moins disposer des droits administrateur.

Menu Configuration -> Modules -> Module financiers (Compta/trésorerie) (depuis version Dolibarr 3.9 ou Onglet Modules complémentaires pour versions antérieures -> Export vers comptabilité et cliquer sur OFF pour le passer à ON.

#### **Permissions**

Le module a une permission utilisateur qui permet d'autoriser ou d'interdire l'accès à l'ensemble de ses fonctions.

Par défaut, elle n'est activée que pour les administrateurs et devra l'être pour chaque utilisateur ou groupe souhaité.

Elle se trouve dans l'onglet Permission utilisateur de la fiche utilisateur ou Permissions groupe de la fiche de groupe.

#### Recommandations

#### Comptabilité

Dans la configuration du module Comptabilité, vérifiez que l'Option de tenue de comptabilité Créances-Dettes est correctement positionnée pour votre activité.

## **Tiers**

La configuration générale se trouve dans le module Tiers sous Modèle de génération des codes compta (clients/fournisseurs).

Le modèle Aquarium avec une racine 401 pour les fournisseurs et 411 pour les clients, suivis du code, est généralement le plus adapté.

#### **Produits/Services**

Pour une affectation comptable plus précise, il est recommandé de remplir les comptes comptables de vente et/ou d'achat sur chaque fiche produit ou service.

En effet, en l'absence de compte, ce sont les comptes standards qui sont retenus.

## Dépenses spéciales

#### **TVA**

À partir de Dolibarr 3.3, les codes comptables par taux de TVA sont pris en compte.

Les comptes comptables peuvent être renseignés dans le Dictionnaire des Taux de TVA ou de Taxes de Vente.

#### Salaires

Codification native non prise en compte pour l'instant.

Les contreparties des paiements sont en compte d'attente.

## Charges fiscales et sociales

À partir de Dolibarr 3.5, les codes comptables par type de charge sont pris en compte.

Les comptes comptables peuvent être renseignés dans le Dictionnaire des Types de charges sociales ou fiscales.

#### Notes de frais

Codification native non prise en compte pour l'instant.

Les contreparties des paiements sont en compte d'attente.

## Comptes de trésorerie

Limitation, ne pas utiliser le module Prélèvements : son implémentation actuelle ne permet pas de générer un journal de trésorerie correct.

## Configuration

Chacun des paramètres excepté la liste des caractères réservés doit avoir une valeur pour que le module fonctionne.

## Option de tenue de comptabilité

Pour une sortie correcte des états, le paramétrage de Dolibarr Option Créances-Dettes est exigé.

## Codes des journaux de comptabilité

Il est possible de modifier directement le code des journaux de vente et d'achat.

Les codes des journaux de trésorerie sont directement dérivés des références des comptes afférents. Il est possible de changer la référence directement en cliquant sur le nom du compte.

Sont considérés comme étant des comptes de trésorerie tous les comptes Ouverts. Les comptes Fermés n'apparaissent pas.

## Numéros des comptes comptables standards

Le module utilise les numéros des comptes comptables du module Comptabilité de Dolibarr. Les comptes par défaut peuvent être configurés en cliquant sur le titre de la section.

## Numéros des comptes de TVA natifs

Renvoi au paramétrage des comptes de TVA.

Nota : le code comptable de TVA sur immobilisations n'est pas pris en charge.

## Comptes de trésorerie

Sont rappelés ici les numéros des comptes comptables de trésorerie. Leur configuration s'effectue directement sur le compte de trésorerie en cliquant sur le nom du compte.

## **Options**

Permet de choisir le numéro de la pièce fournisseur, la référence de la facture fournisseur est recommandée (information comptable légale)

### Format de fichiers

Cette section permet de régler les paramètres techniques du fichier généré afin qu'il corresponde à votre logiciel de comptabilité.

Ces différentes options permettent de modifier le comportement de l'export pour coller au plus près des spécifications de votre logiciel de comptabilité.

En cas de doute, consultez l'éditeur du logiciel ou votre prestataire.

#### Format pré-enregistré

Ce réglage vous permet d'obtenir une configuration prête à l'emploi pour les logiciels listés.

Si votre logiciel n'est pas dans la liste ou que vous préférez un paramétrage avancé, sélectionnez « Aucun ».

Le paramétrage « Natif » correspond à une plateforme Linux.

Note : si vous bénéficiez d'un format sur mesure, il apparaîtra dans cette section.

Vous devez d'abord activer les fonctionnalités expérimentales de Dolibarr en passant la variable MAIN\_FEATURES\_LEVEL à 1 dans Accueil > Configuration > Divers.

Régler le module sur votre format et enregistrer la configuration puis repasser MAIN\_FEATURES\_LEVEL à 0.

#### Format du contenu

- Valeurs séparées par délimiteur (CSV, TSV). Le séparateur de valeurs est sélectionné ultérieurement.
- Microsoft Excel 95. Format historique.
- Microsoft Excel 2007. Format moderne. XSLX.

#### Entête de colonnes

Détermine la présence ou non d'une première ligne indiquant le contenu des colonnes.

#### Format des dates

Détermine la façon dont sont représentées les dates.

#### Séparateur de valeurs

Choisissez ici le caractère utilisé pour séparer les valeurs.

Rappel : le CSV (Comma Separated Values) original est séparé par une virgule (comma). La france utilisant aussi la virgule comme séparateur décimal, certains logiciels tels que Microsoft Excel ont décidé de modifier le séparateur en point-virgule. Notre module offre la flexibilité nécessaire pour répondre à ces besoins.

#### Caractère d'encadrement des valeurs

Permet de spécifier le caractère permettant de grouper des valeurs. Habituellement " ou '.

Fin de ligne

En général les logiciels attendent un format de fin de ligne conforme à la plateforme sur laquelle ils s'exécutent.

Ajuster si nécessaire.

- DOS/Windows (CRLF)
- Unix/Linux/Mac OS X (LF)
- MAC OS Classic (CR)

#### Caractères réservés

Certains logiciels ne savent pas traiter certains caractères.

Vous pouvez les lister ici, les uns après les autres, sans espaces.

Les caractères listés seront supprimés des champs exportés.

## Codage de caractères

- ISO-8859-1
- UTF-8 (Unicode)

Si le codage de caractères souhaité n'est pas dans la liste proposée, merci de nous consulter.

## Extension du fichier

Certains logiciels de comptabilité attendent une extension spécifique.

Ce réglage permet de simplifier, voire parfois permettre l'importation dans ces logiciels.

Cela ne modifie pas le contenu du fichier, seulement son nommage.

- .csv
- .tsv
- $\bullet$  .txt
- .xls
- .xlsx

## Valeurs par défaut

Restaure les valeurs par défaut.

- Journal des achats : HA
- Journal des ventes : VT
- Compte d'attente : 471000
- TVA collectée : 445700
- TVA déductible : 445600
- Format pré-enregistré : Natif



## Mon expert comptable me demande un fichier dans un format spécifique à son logiciel, pouvez-vous le faire ?

Notre module est avant tout conçu pour tirer parti des fonctionnalités d'imports paramétrables généralement disponibles tant dans les logiciels grand public et a fortiori dans les logiciels de cabinet.

Nous vous recommandons donc de vérifier la présence de cette fonctionnalité.

En cas de doute, vous pouvez faire appel au fournisseur de votre solution de comptabilité que sera le plus à même de vous répondre.

Si la fonctionnalité est absente du logiciel cible et que vous êtes en mesure de nous fournir une spécification détaillée du fichier à fournir, nous pouvons envisager le développement à façon de la fonctionnalité pour votre compte. Le cas échéant, merci de nous consulter.

# Es-ce que je peux avoir les produits vendus à différents taux de TVA dans des comptes de produits séparés ?

Non, Dolibarr ne permet qu'un seul taux de TVA par prix de vente d'un produit ou service.

Remarque : une méthode permettant de faire apparaître la ventilation comptable des ventes par taux de TVA est donc de créer un produit ou service pour chaque taux et de renseigner les codes comptables souhaités.

# Existe-t-il une option permettant dans les journaux d'achat ou de vente de centraliser la TVA en une seule ligne et les produits au code comptable identique ?

Non, notre module ne permet pas la centralisation des écritures. En effet, nous n'avons pas opté pour cette méthode d'extraction des données qui, à notre sens, ne respecte pas les règles légales comptables et fiscales qui exigent un enregistrement détaillé des écritures dans le logiciel de comptabilité. En sachant que l'arrêté fiscal du 29 juillet 2013 oblige la transmission des écritures à l'Administration sans centralisation. Une fois, les écritures importées en comptabilité, rien n'empêche, si la fonction existe dans le logiciel comptable, de paramétrer la centralisation de certains comptes.

Je viens de me rendre compte que votre module d'export comptable exporte également les factures abandonnées. Peux-être serait-il judicieux de filtrer le statut des factures pour n'exporter que celles qui sont valides ?

Effectivement le module traite les factures abandonnées comme une facture courante.

Notre objectif est de faire en sorte que notre module respecte les règles et pratiques comptables en vigueur, aussi, on ne peut pas ignorer purement et simplement ces types de facture.

Dans Dolibarr deux cas peuvent amener à des factures au statut abandonnée :

- 1. la création d'une facture de remplacement qui corrige une facture initiale
- 2. l'abandon pur et simple d'une facture impayée

Dans les deux cas, le respect de la chronologie des factures oblige l'enregistrement comptable et les écritures de corrections ont l'obligation d'apparaître distinctement dans la comptabilité.

De plus, les deux cas n'ont pas le même caractère juridique et possèdent donc un traitement comptable différent.

Le premier constate une erreur (action en comptabilité : contre-passation de l'écriture initiale qui diminue le chiffre d'affaires), le second constate une perte sur créance irrécouvrable (action en comptabilité : écriture en charge directement, ne modifie pas le chiffre d'affaires).